



Fiche de Mission

« Référent(e) handicap territorial(e) »

Pour les organismes du Régime général de Sécurité sociale

Le rôle du **référent handicap territorial (RHT)** est une mission confiée par la mission handicap nationale.

Cette fiche présente l'activité et les missions du RHT.

Rôle

Le référent handicap territorial est une émanation de la mission handicap nationale. Il est le relai privilégié entre le référent local qui pilote la politique handicap dans son organisme et les référents nationaux.

Il est garant de la déclinaison de la politique handicap définie par et pour le Régime général et portée par la mission handicap nationale. Il co-construit des outils avec la mission handicap nationale, les diffuse et en assure l'accompagnement. Il participe activement à la communauté des référents territoriaux, pilotée et animée par l'Ucanss avec le soutien des référents handicap nationaux. Il anime la communauté des référents locaux et fait le lien avec la mission handicap nationale.

Il co-construit et développe avec les organismes locaux un réseau de partenaires (Référent handicap national, référent handicap local, médecin du travail, Cap emploi...) facilitant la mise en place des actions en faveur du handicap.

Mission

Les référents handicap territoriaux sont désignés parmi les référents handicap locaux. Ils mènent les missions suivantes :

- Contribuer au déploiement de la politique handicap institutionnelle sur son territoire, en accompagnement de la réflexion des organismes au déploiement d'une politique handicap locale adaptée à leur environnement, tout en les fédérant autour des actions et événements nationaux ou régionaux ;

- Animer et coordonner des réunions et ateliers de travail, selon les besoins des organismes de sa région, en interbranche, et avec l'appui de l'Ucanss quand cela est pertinent ;
- Relayer les mails « Les infos de la mission handicap » envoyés par le pilote de la mission handicap toutes les semaines pour informer les autres référents locaux et les aider à s'en saisir au niveau local ;
- Relayer, déployer et diffuser au sein de sa région, les outils RH, de communication, d'information mis à disposition par la mission handicap nationale ;
- Appuyer les référents locaux pour le développement d'outils et favoriser leur mise en commun, au niveau régional et national ;
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et de partage ;
- Faire remonter et valoriser les actions locales interbranches ;
- Organiser le suivi, l'évaluation, la valorisation de ces actions, et éventuellement les actions correctives ;
- Contribuer à la communauté nationale des référents territoriaux (échanges, partage de bonnes pratiques) ;
- Accompagner les référents handicap territoriaux juniors dans leur mission ;
- Organiser un séminaire annuel au niveau de son territoire.

Accompagnement du référent handicap territorial (RHT)

Les RHT seront soutenus dans leur rôle par la mission handicap nationale qui met à leur disposition et organise :

- Des formations/sensibilisations prises en charge par l'Ucanss,
- Un séminaire annuel et des réunions dédiées aux référents territoriaux,
- Des retours d'information réguliers via la newsletter « Les infos de la mission handicap »,
- Un groupe d'échange hébergé sur le U.

Chaque année, un point/bilan est organisé avec le pilote de la mission handicap nationale à l'appui d'un bilan synthétique des actions portées dans l'année.

Savoirs & compétences clés

- Connaître la politique handicap institutionnelle dont les enjeux d'intégration et d'inclusion professionnelle ;
- Savoir animer un réseau professionnel autour d'un projet pluridisciplinaire mobilisant différents interlocuteurs ;
- Savoir développer sur les territoires des partenariats de qualité et de proximité avec les acteurs majeurs du handicap et les associations ;
- Connaître les leviers mobilisables en matière de sensibilisation ;

- Savoir mettre en valeur la richesse des diversités des approches locales en matière de handicap ;
- Posséder un bon relationnel et une capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Être créatif dans la réalisation de différents types d'outils (RH, communication, formation...).

Outils

- Site internet Ucanss - page « Favoriser l'équité et l'inclusion » – et banque documentaire du U réseaux = Kit référent, formations, guide management, outil d'auto-diagnostic, hotline, Hand'E Passeport, kakémonos personnalisables, jeux de sensibilisation... ;
- Newsletter, lettre d'information... ;
- Accompagnement de l'Ucanss pour l'organisation en local des réunions.

Interlocuteurs

Internes

Le RHT a pour contacts privilégiés les différents référents handicap (Locaux, territoriaux et nationaux), le pilote de la mission handicap nationale et l'ensemble des acteurs concourant à la réalisation des actions en faveur de la prise en compte du handicap.

Externes

Dans le cadre de sa mission, le référent peut être amené à collaborer avec des médecins du travail, des ergonomes, l'Agefiph, des ESAT, des entreprises adaptées ou autres interlocuteurs nécessaires (associations, MDPH, Cap emploi...) à la réalisation de ses missions.

Informations et contact

Simona BURGIO : sburgio@ucanss.fr

Tél. : 01 45 38 81 68